



Commune
d'Orges

Orges, le 8 novembre 2022

PREAVIS MUNICIPAL N° 09 / 2022

Au Conseil Général de la Commune d'Orges

Concerne : *Demande d'une augmentation de crédit d'investissement de CHF 50'000.- suite à des travaux supplémentaires lors de la rénovation des Petites Fauconnières*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

En 2021, le Conseil Général d'Orges a octroyé un crédit de CHF 250'000, afin de rénover le domaine des Petites Fauconnières et d'optimiser les infrastructures existantes.

Lors du démontage des étagères-armoires des caves, quelle n'a pas été notre surprise en découvrant que le fond était tout simplement en terre. Afin de respecter les règles d'hygiène, nous avons dû bétonner les sols et poser un revêtement.

En parallèle, nous avons opté pour poser une ventilation à la cuisine pour protéger les murs et les plafonds.

Au contrôle des citernes, nous avons constaté que les deux citernes sur les sites de la Violette et de la Pervenche étaient à moins de 50% de leurs capacités. Cela posait un problème tant pour l'apport en eau du bétail que pour l'exploitation des bâtiments.

La problématique de ces trois points, a obligé la Municipalité à remettre le tout en état.

- Devis de remise en état (sol et mur)	CHF	25'000
- Pose de la ventilation à la cuisine	CHF	8'000
- Devis de remise en état de l'étanchéité des deux citernes	CHF	17'000

Ceci expliqué, nous demandons au Conseil Général, d'accepter ce crédit complémentaire de CHF 50'000.

Conclusion

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nous vous invitons à voter le texte suivant:

Le Conseil Général d'Orges

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la Commission de gestion et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

Art. 1 : d'accorder à la Municipalité un montant de CHF 50'000 pour la réalisation des travaux supplémentaires

Art. 2 : de financer ces travaux au moyen de l'emprunt

Art. 3 : de l'amortir linéairement sur une durée de 20 ans

Art. 4 : de porter le montant au bilan du compte 9.143.02 - Fauconnières

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire



[Signature]

A. Cachin

[Signature]
A. Hofstetter